

Connaître le fonctionnement interne de la collectivité

Formation 1 journée (7h)
Ref : ORG1

Objectifs pédagogiques

Connaître le fonctionnement des organes délibérants des communes et intercommunalités
Comprendre leur rôle et leurs attributions

Contenu

• Comment les conseils municipaux et communautaires sont-ils constitués ?

L'organisation du conseil municipal : élection du maire, délégations, indemnités...

L'organisation du conseil communautaire : élection du président, délégations, indemnités...

Le règlement intérieur : que contient-il ? Est-il obligatoire ?

• Les séances du conseil municipal et du conseil communautaire

Le nombre de conseils est-il défini ?

La convocation : formalisme, délai, publicité ...

Qui décide de l'ordre du jour ?

Qu'est-ce que le délai d'urgence ?

Le déroulement des séances : présidence, suspension, vote

Quelles sont les modalités de publicité de la séance ? Compte-rendu succinct, procès-verbal, délibérations ...

• Quels sont les droits des élus ?

Le droit d'expression : la participation aux débats, les questions orales, les propositions

Peut-on exercer librement un droit d'amendement ?

Les publications municipales (bulletin d'information, autres supports) : quelles sont les règles à respecter ?

Le droit d'information

Les élus d'opposition bénéficient-ils de droits spécifiques ?

• Les commissions municipales et communautaires

Formation et composition : quelles sont les règles à respecter ?

Domaines de compétences et portée du travail des commissions

La Commission d'Appel d'Offres (CAO), la Commission (Inter) Communale des Impôts Directs (CIID- CCID)

Quel est le rôle des membres d'une commission ?

Peut-on faire appel à des personnes non élues ?

• **PRÉREQUIS** : Aucun

• MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation sur les points clés de la formation

• SUPPORT PÉDAGOGIQUE

Le diaporama de la formation